

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**lutte
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1985 - 18 août 2006 - prix : 1 €

***Selon le gouvernement
la croissance est bonne...***

**À quand
la croissance
des salaires et
de l'emploi ?**

p 5

Un mois de guerre au Liban

**Le terrorisme d'État israélien
creuse un fossé entre les peuples**

p 3, 6, 7



Sommaire

Leur société

- p 4**
- Borloo sert la soupe aux promoteurs
 - Gens du voyage, toujours rejetés
- p 5**
- Pouvoir d'achat et salaires
 - La croissance selon Breton
 - Les prix des fruits et légumes
 - Hausse des tarifs EDF
- p 8**
- Les sans-abri
 - Lutte des sans-papiers de Limoges
 - DOM-TOM : exonérations pour les riches
 - Guyane : les voyous de la Légion
- p 9**
- Sida : l'épidémie continue à s'étendre
 - À Lourdes et ailleurs
 - Entreprises de sûreté de Roissy : grève pour les salaires

Tribune

- p 4**
- La régularisation des sans-papiers : une urgence

Dans le monde

- p 6 et 7**
- Les grandes puissances couvrent Israël
 - Le Hezbollah renforcé
 - La France et le Liban
 - Les géolés d'Israël
- p 12**
- Ukraine : la « révolution orange » couverte de bleus
 - Cuba : la maladie de Castro
 - Italie : à Padoue le maire réinvente le ghetto

Dans les entreprises

- p 10**
- Renault condamné pour recours abusif à l'intérim
 - Toyota et les actionnaires
 - Hôpitaux de Paris : l'administration gère la pénurie
 - Boulay : menace sur l'emploi
 - Le licenciement des plus de 50 ans facilité
- p 11**
- Arcelor-Mittal : beaucoup de profits
 - L'art de masquer la réalité
 - Dunkerque : mort au travail
 - Cluses : licenciements dans le décolletage

Les caravanes d'été de Lutte Ouvrière vont bientôt se terminer...

... mais des camarades continuent encore jusqu'au 26 août. Rappelons que, depuis le début de l'été, ces militants consacrent, par groupe d'une vingtaine, deux semaines prises sur leurs vacances à faire connaître nos idées dans des villes des régions ouvrières où nous n'avons pas de présence permanente ou régulière le reste de l'année.

Vous trouverez ci-dessous la liste de leurs prochaines et dernières étapes.



Les villes étapes

ÉTANG DE BERRE (Bouches-du-Rhône)

Vendredi 18 août : Rognac
Samedi 19 août : Saint-Chamas

CENTRE-OUEST

Vendredi 18 août : Buzançais (Indre)
Samedi 19 août : Issoudun (Indre)

PICARDIE AISNE

Vendredi 18 août : Bavay (Nord)
Samedi 19 août : Guise et Vervins (Aisne)

Lundi 21 août : Le Cateau-Cambrésis et Caudry (Nord)

Mardi 22 août : Eppeville (Somme)
Mercredi 23 août : Masnières et Cambrai (Nord)

Jeudi 24 août : Bohain-en-Vermandois et Origny-Sainte-Benoite (Aisne)
Vendredi 25 août : Roye (Somme) et La Fère (Aisne)
Samedi 26 août : Tergnier (Aisne)

LORRAINE

Vendredi 18 août : Folschviller et Behren-lès-Forbach (Moselle)
Samedi 19 août : Faulquemont et Créhange (Moselle)

Lundi 21 août : Sainte-Marie-aux-Chênes et Ars-sur-Moselle (Moselle)

Mardi 22 août : Guénange et Yutz (Moselle)
Mercredi 23 août : Uckange et Thionville (Moselle)

Jeudi 24 août : Hayange (Moselle) et Jœuf (Meurthe-et-Moselle)
Vendredi 25 août : Villerupt et Audun-Le-Tiche (Meurthe-et-Moselle)
Samedi 26 août : Longwy-Haut et Bas (Meurthe-et-Moselle)

NORD

Vendredi 18 août : Somain
Samedi 19 août : Courcelles-les-Lens
Lundi 21 août : Waziers
Mardi 22 août : Saint-Amand-les-Eaux
Mercredi 23 août : Trith-Saint-Léger
Jeudi 24 août : Brebières (Pas-de-Calais)
Vendredi 25 août : Quiévrechain et Onnaing
Samedi 26 août : Condé-sur-l'Escaut

Vient de paraître
Edité par
Lutte Ouvrière

Prix : 6 euros

Vous pouvez vous le procurer auprès de nos militants ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière – BP 233 – 75865 Paris Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (pour les frais d'envoi) à l'ordre de Lutte Ouvrière



À vos agendas

Samedi 26 août
manifestons
pour la régularisation
des sans-papiers

Dix ans après l'expulsion par la police de sans-papiers qui occupaient l'église Saint-Bernard à Paris, la Coordination nationale et diverses organisations organisent une manifestation à Paris, le samedi 26 août, dont le ren-

dez-vous sera précisé ultérieurement.

Solidaire de toutes les luttes des sans-papiers pour leur régularisation qui ont marqué ces dix années, Lutte Ouvrière s'associe à cette initiative.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Le terrorisme d'État israélien creuse un fossé entre les peuples



Après l'arrêt des combats au Liban, l'armée et le gouvernement israéliens ont visiblement du mal à faire passer leur opération militaire pour un succès. Elle a été déclenchée officiellement pour délivrer les deux soldats israéliens faits prisonniers par le Hezbollah, sans même envisager l'échange avec des prisonniers libanais que celui-ci proposait et qu'Israël avait déjà accepté dans le passé. Mais les près de 1 200 morts faits du côté libanais, la destruction de tout un pays, et en retour les près de 120 morts qu'a comptés finalement l'armée israélienne, auxquels s'ajoutent les 41 victimes civiles israéliennes des bombardements du Hezbollah, n'ont même pas permis de récupérer ces deux prisonniers. La ministre israélienne des Affaires étrangères a dû reconnaître que maintenant Israël devra accepter de négocier l'échange de prisonniers auquel il s'est refusé au début.

En fait, les deux soldats faits prisonniers n'auront été qu'un prétexte servant à justifier, aux yeux de la population israélienne, l'attaque à laquelle s'est livrée son armée. Si l'objectif d'Israël n'avait été que de récupérer ses deux soldats, son armée ou son gouvernement auraient pu chercher à le faire sans détruire pour cela tout un pays. En fait, ils ont saisi l'occasion de se lancer dans une démonstration à l'usage des peuples palestinien, libanais et arabes en général, pour signifier qu'ils n'hésiteront pas à détruire un pays, voire à massacrer son peuple, quand ils le voudront. C'est cette affirmation brutale du droit du plus fort qui, depuis des années, tient lieu de politique pour Israël.

L'accord sur une résolution proclamant l'arrêt des combats avait été repoussé depuis des semaines par les grandes puissances, et en particulier par les États-Unis qui expliquaient crûment qu'il fallait laisser le temps à l'armée israélienne de finir son travail, c'est-à-dire le temps d'écraser le Hezbollah. Mais la prolongation de l'offensive israélienne, la résistance inattendue qu'elle rencontrait, les pertes importantes subies par son armée, son incapacité à arrêter les

tirs de roquettes sur le nord d'Israël étaient en passe de transformer la démonstration de force en démonstration d'impuissance. C'est sans doute pourquoi Israël et les États-Unis ont cessé de s'opposer au vote d'une résolution par l'ONU, permettant à celle-ci d'être enfin votée.

Mais cette guerre, comme les précédentes, risque bien de ne faire qu'en préparer une autre. Car ni la résolution de l'ONU ni les grandes puissances ne disent rien qui puisse imposer à Israël de régler les problèmes en suspens. Or le principal est bien la politique d'agression permanente d'Israël contre les Palestiniens. Ce n'est ni l'existence du Hezbollah ni la politique de l'Iran ou de la Syrie.

Cette politique des gouvernants israéliens sert les grandes puissances, car elle leur permet d'entretenir une menace permanente envers les régimes des pays de cette région, stratégique pour leurs approvisionnements pétroliers. Ces grandes puissances n'ont pas intérêt à chercher une solution aux conflits qui opposent Israël à ses voisins. Tant que l'état de guerre dure, la population israélienne se sent dans la situation d'un peuple assiégé, n'ayant comme alternative que de soutenir la politique belliqueuse de ses dirigeants. C'est ce qui fait d'Israël un allié irremplaçable pour les puissances occidentales, bien plus fiable que leurs alliés des régimes arabes de la région.

L'intérêt véritable de la population israélienne serait de chercher les moyens d'une coexistence fraternelle avec les peuples qui l'entourent, palestinien, libanais, et arabes en général. Cela impliquerait de rompre avec la politique que mènent ses dirigeants et qui fait d'elle de la chair à canon pour des intérêts qui ne sont pas les siens.

Cette nouvelle guerre du Liban, les massacres et destructions auxquels s'est livrée délibérément l'armée israélienne auront malheureusement encore creusé le fossé de haine qui sépare les peuples des pays arabes de celui d'Israël. Il reste à souhaiter que le résultat douteux de l'action militaire israélienne contribue à ouvrir les yeux de sa population sur la politique à laquelle on l'enchaîne.

Arlette LAGUILLER

Sarkozy rime avec démagogie

Le 13 août était la date limite imposée par Sarkozy aux familles de sans-papiers dont les enfants étaient scolarisés, pour déposer leurs dossiers en préfecture afin d'obtenir l'autorisation de rester en France. Mais cette possibilité ne concernait que ceux qui remplissaient les conditions, conditions qui en limitaient considérablement la portée : être en France depuis au moins deux ans ; avoir un enfant né en France ou arrivé avant 13 ans et scolarisé en septembre 2005 ; avoir une précédente demande rejetée ; ne pas avoir porté atteinte à l'ordre public ; maîtriser des rudiments

« suffisants » de français.

Sarkozy, qui sait mettre à profit toutes les occasions pour se faire valoir, s'est donc fait inviter sur France 2, le 15 août, pour donner lui-même le bilan de cette opération. Il y a eu, a-t-il affirmé, 30 000 demandes, dont environ 6 000, prévoit-il, seront acceptées, soit 20 %. Ce qui signifie que les familles qui ont vu leur demande rejetée risquent à tout moment d'être expulsées manu militari.

Pour se justifier, Sarkozy a accusé de démagogie ceux qui défendent ces familles et protestent contre le sort qu'on leur fait. Et du même coup, il a critiqué ses

prédécesseurs, les accusant d'avoir eu une politique de l'immigration irresponsable. On ne sait pas d'ailleurs à qui s'adressaient ces critiques, si c'était aux seuls socialistes, ou à ses prédécesseurs de droite. Car en la matière, ni la gauche, quand elle était au pouvoir, ni la droite n'ont eu de politique très différente.

Mais si Sarkozy est prompt à accuser ses adversaires ou ses concurrents de démagogie, il ne se prive pas d'en faire. Ainsi, comme il en a l'habitude, il a pratiqué l'amalgame entre les mesures concernant la situation des sans-papiers qui viennent de faire la queue des nuits entières

aux portes des préfectures et les événements des banlieues de novembre dernier. Comme s'il y avait un rapport entre ces événements et l'immigration. Bien sûr que non. Même Sarkozy ne peut ignorer que les centaines de milliers de jeunes qui peuplent les quartiers populaires sont issus pour la plupart d'une génération de travailleurs qui se retrouvent ici, en France, parce qu'on les a fait venir pour les exploiter dans les usines et dans les mines. Ils sont donc loin d'être tous des sans-papiers. Et ils n'étaient pas tous non plus, loin s'en faut, des auteurs des violences.

Mais Sarkozy préfère laisser croire que l'insécurité qu'il prétend combattre serait directement liée à l'immigration. Il sait cependant très bien que cette immigration a permis, et permet encore, aux patrons de tout acabit de trouver une main-d'œuvre quand ils en ont besoin, quitte à la rejeter dans le chômage et la misère quand ils n'en veulent plus.

Les discours de Sarkozy riment avec démagogie. C'est du Le Pen tout craché ; à cette différence près que, lui, il siège au gouvernement et siégera peut-être, après 2007, à l'Élysée.

Elsa VERDUN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

La régularisation des sans-papiers, une mesure d'urgence

La semaine dernière, seize Africains sont morts de soif et de faim dans une embarcation qui dérivait au large de la Mauritanie en tentant de rejoindre les Canaries, en territoire espagnol. Depuis le début de l'année, on estime à un millier le nombre de personnes qui ont péri dans les mêmes conditions. La télévision espagnole a montré des images très choquantes de morts noyés retrouvés sur les côtes.

En Afrique, le pauvre des continents pauvres, la misère est telle qu'on est prêt à endurer les pires souffrances et à risquer sa vie pour émigrer. Et face à cette situation, l'Europe ne trouve qu'à renforcer la répression : bientôt les navires espagnols qui patrouillent autour des Canaries seront épaulés par des navires portugais et italiens et un avion finlandais.

L'Union européenne c'est bien l'Europe des barbelés !

Et en France l'heure est aussi à la répression contre les immigrés, à la chasse aux sans-papiers pour qui la période estivale est surtout lourde de danger.

On se souvient qu'en novembre dernier, Sarkozy avait annoncé qu'il suspendrait l'exécution des mesures d'éloignement (euphémisme pour *arrestation* et *expulsions*) pour les enfants scolarisés et leurs parents jusqu'à la fin de l'année scolaire. C'est que l'opinion avait été émue par les expulsions d'enfants, dénoncées par le Réseau éducation sans frontières (RESF) qui popularisait la cause des enfants sans-papiers et organisait la solidarité des élèves, des profs, des parents et des habitants des quartiers pour empêcher leur expulsion.

L'expulsion d'enfants faisait apparaître toute l'horreur qu'il y a dans chaque expulsion d'immigré. Alors le 13 juin, peu de temps avant les vacances et la fin du sursis accordé et histoire de peaufiner son image de politique rigoureux mais au grand cœur, Sarkozy publiait une circulaire laissant entrevoir des mesures de régularisation. Mais si cela soulageait les angoisses de quelques uns, il était annoncé à l'avance que la mesure ne concernerait que quelques milliers de personnes, à des conditions strictes. La loi Sarkozy sur l'immigration étant mise en discussion au même moment, il était clair que l'heure n'était pas à une solution des problèmes des familles sans-papiers. Au mieux de quelques unes d'entre elles pour donner le change.

Laurent VASSIER

Pour parfaire l'opération Sarkozy nommait comme médiateur Arno Klarsfeld, dont le père a échappé aux rafles d'enfants juifs pendant la seconde guerre mondiale. La comparaison avec les arrestations d'enfants sans-papiers qui se profilaient pour l'été, pour être lugubre, s'imposait forcément. Il s'agissait de disqualifier à l'avance les reproches qui auraient pu être fait à l'encontre des agissements de la police.

Quelques 25 000 demandes de régularisation ont été déposées à la date butoir du 11 août. Sarkozy avait depuis le 24 juillet annoncé le chiffre de 6 000 régularisations, avant même que tous les dossiers soient déposés. C'est donc dans le plus grand arbitraire que les préfetures ont commencé à faire le tri. Des familles ont déjà été expulsées comme cette famille ukrainienne de Corbeil-Essonnes, dont le fils de 3 ans, scolarisé, est né en France. Et la plupart de ceux qui ont assez fait confiance à l'administration française pour déposer leur demande resteront sans-papiers et sous la menace d'une expulsion à tout moment.

Certes Sarkozy n'envisage sans doute pas d'expulsions massives, juste quelques unes, histoire de maintenir toutes les autres dans la peur constante. La condition de sans-papiers est en effet du pain béni pour bon nombre de patrons qui usent à l'envie de leur travail. Cela leur offre une main-d'œuvre sujette à toute la flexibilité possible, car elle est sous la menace d'être dénoncée à tout moment. Le cas de l'entreprise OSP, basée en Seine Saint-Denis et qui fournit des agents de sécurité à des magasins comme Monoprix est révélateur : huit salariés maliens, embauchés en 2003, ont été licenciés en mai, après que leur employeur a « découvert », au moment qui l'arrangeait, que ses salariés étaient des sans-papiers.

Les expulsions qui ont ponctué cet été de jeunes scolarisés, de familles avec des jeunes enfants, dénoncées par les associations, en particulier RESF, provoquent une nouvelle réaction de dégoût vis-à-vis de Sarkozy et sa démagogie. Et la lutte contre l'expulsion des enfants scolarisés et de leurs parents pourrait déboucher sur la remise en question de la situation de tous les sans-papiers. La manifestation du samedi 26 août, sera une occasion de réaffirmer notre exigence de la régularisation globale de tous.

Leur société

• Construction de logements

Borloo sert la soupe aux promoteurs

Le gouvernement vient d'activer le « Borloo populaire », un nouveau dispositif d'incitation à la construction de logements.

Cette dénomination inventée par Borloo lui-même a été complaisamment reprise par la presse économique et les milieux d'affaires, banques, agents et promoteurs immobiliers, qui vivent ou gravitent autour de la construction de logements. Mais, en fait de popularité, c'est surtout celle du ministre qu'elle est chargée de servir.

Le dispositif s'adresse aux acquéreurs investisseurs, qui achètent ou font construire un ou des logements neufs pour pouvoir les louer. Il leur permettra de déduire de leurs revenus déclarés jusqu'à 65 % de leur investissement sur quinze ans, à condition de louer le bien pendant au moins neuf ans à un loyer plafonné, en principe inférieur de 30 % à ceux du marché environnant. Deuxième cadeau fiscal du dispositif, le bailleur pourra bénéficier d'un abattement de 30 % sur ses revenus locatifs. Pour pouvoir bénéficier de ces largesses, une condition concerne les locataires : ceux-ci ne devront pas disposer de revenus supérieurs à un certain plafond.

Des millions de gens aux revenus modestes vivent dans des taudis ou des logements trop petits, ou encore sont hébergés chez des tiers. Les logements

confortables et abordables pour les revenus réels d'une grande partie de la population manquent par centaines de milliers. La flambée des loyers et celle des prix de l'immobilier témoignent de cette pénurie de logements. Le « Borloo populaire » peut-il la faire reculer ? Même pas. Il n'est pas fait pour cela.

Les loyers plafonnés sont répartis en quatre zones géographiques, de la plus chère, Paris et la première couronne par exemple, à la moins chère, les agglomérations de moins de 50 000 habitants, les petites villes, les villages. Dans la plus chère, le plafond permet de mettre le loyer d'un appartement de 50 m² à 800 euros, à 1200 celui d'un 75 m². Dans une agglomération entre 50 000 et 250 000 habitants, le loyer d'un 50 m² atteindrait 450 euros et celui d'un 75 m², 680 euros. À comparer au montant du smic, qui n'atteint pas 1 000 euros net.

En fait ce dispositif, comme ses prédécesseurs, le « Périssol », le « Besson », le « Robien », du nom des ministres qui les ont institués, deux de droite et un de gauche (Besson), soutient d'abord et avant tout le marché de l'immobilier, c'est-à-dire les banques, les promoteurs, les constructeurs, les notaires et autres agents immobiliers.

Pierre LEMAIRE

• Gens du voyage

Malgré la loi, toujours rejetés

Cette année, trente mille personnes sont attendues au rassemblement annuel des gens du voyage qui se tiendra du 18 au 27 août en Moselle, sur un terrain militaire. Ce n'est pas plus que le moindre festival se tenant chaque été en plein champ dans la plupart des régions touristiques. Mais des élus s'insurgent, évoquant la gêne occasionnée aux riverains par ces déplacements et regroupements.

En fait, pour les gens du voyage, c'est chaque jour de l'année que la plupart du temps rien, ou presque, n'est prévu pour leur stationnement provisoire. Ils sont pourtant 350 000 Tziganes et gens du voyage à vivre et circuler dans le pays.

Depuis la loi Besson de 1990, chaque département doit en principe établir un schéma d'accueil, imposant aux communes de plus de 5 000 habitants d'aménager une aire d'accueil de quelques dizaines de places. Aujourd'hui, 60 000 places sont prévues, mais 18 000 seulement ont été réalisées. Ce n'est pas une question financière pour les communes, puisque les investissements sont presque entièrement à la charge de l'État et des Régions. C'est par refus et rejet de cette population, vivant différemment et de façon itinérante, que les maires et souvent aussi les habitants locaux ne veulent pas

de ces installations.

Résultat : les aires existantes, nettement insuffisantes, sont surpeuplées et parfois détériorées, et les campements sauvages continuent d'exister, aggravant les relations entre populations nomades et sédentaires.

Mais imposer, conformément à la loi, l'ouverture des aires de stationnement dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, ce qui pourrait peut-être répondre au problème, cela, aucun gouvernement n'en a montré la volonté.

Louis BASTILLE



• L'Insee et le « pouvoir d'achat des ménages »

Et nos salaires !

Ce que l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) appelle « le pouvoir d'achat des ménages » n'a guère progressé en 2005, selon une étude que vient de publier cet organisme.

Chiffrée à 2,1 %, la progression de ce que la population a consacré à sa consommation correspond à l'évolution des prix, qui est de 2 %. Autrement dit, la consommation n'a guère évolué en termes réels. Quant au pouvoir d'achat moyen, il « ne progresse que modérément : + 1,1 %, après + 2,2 % en 2004 » écrit l'Insee.

Il ne s'agit là que d'une moyenne, celle que les statistiques officielles établissent en prenant pour base l'ensemble des revenus, qui gomme fortement la réalité sociale car elle mélange, d'une part, les revenus élevés, en forte progression, des possédants et des nantis, avec, d'autre part, les revenus des classes populaires, dont les salaires sont bloqués, les retraites amputées et les allocations-chômage en baisse.

Les salariés, comme les autres classes populaires, ont vu leur pouvoir d'achat diminuer. Et cela ressort, au moins en filigrane, des données et des commentaires de l'Insee.

Le logement...

Le logement, un poste de dépenses que l'on ne peut même plus dire inévitable, vu le nombre grandissant des sans-logis, prend un « poids croissant dans le budget des ménages ». En effet, « en 2005,

la part des dépenses que les ménages ont consacrée au logement, à son chauffage et son éclairage a atteint un maximum historique de 24,7 % ». Cette forte hausse du budget logement, précise l'Insee, est notamment due à celle des « loyers acquittés par les locataires » et à « une diminution de la part des aides au logement dans les loyers versés ». Autrement dit, les salariés locataires ont été les plus frappés. À l'autre bout de l'échelle, les propriétaires-bailleurs ont vu leurs revenus croître encore plus que l'année précédente, puisque les loyers ont augmenté en moyenne de 4 %, contre 2,7 % en 2004, dit l'Insee.

... et les dépenses de santé

Autre domaine où le budget des ménages populaires est frappé de plein fouet, celui de la santé. « Le volume des biens et services de santé restant à la charge des ménages a poursuivi sa forte

progression (+ 6,6 % en 2005 après + 7,1 % en 2004) », relève l'étude citée. Année après année, ce que les gouvernements successifs appellent les « réformes » du financement de la Sécurité sociale aboutit « à accroître la part du financement des dépenses de santé par les ménages », dit l'Insee. Se soigner devient de moins en moins accessible à ceux dont le pouvoir d'achat diminue.

Quand un quart du budget des familles passe dans la poche des propriétaires, des banques, des actionnaires de grands groupes de l'énergie, et que se soigner coûte de plus en plus cher, les ménages, pour faire face aux dépenses de la vie courante, doivent puiser dans leur épargne. Ceux du moins qui en ont : les autres doivent se serrer un peu plus la ceinture.

Mais pourquoi le pouvoir d'achat des salariés serait-il voué à diminuer, quand les revenus des nantis, eux, ne cessent de progresser et que les profits du patronat ont, cette année encore, battu tous leurs records ?

Augmenter les salaires est une urgence pour les travailleurs.

Pierre LAFFITTE

• La croissance selon Thierry Breton

Autosatisfaction ministérielle

Des chiffres publiés par l'Insee le 11 août font état d'une progression du Produit intérieur brut (PIB) de la France comprise entre 1,1 et 1,2 % pour le second trimestre 2006. Cela pourrait donner, toujours selon l'Insee, une croissance de 3 % pour l'année 2006, à condition qu'elle se poursuive au même rythme.

Il n'a pas fallu plus que ces chiffres partiels pour que Thierry Breton, le ministre de l'Économie et des Finances, se lance dans un numéro d'autosatisfaction. Car, il n'en doute pas, cette hausse serait due à la politique du gouvernement. « Des chiffres tout à fait exceptionnels », a-t-il déclaré sur France Inter, « l'économie française va mieux, elle va bien, elle va même très bien. » « Du jamais vu depuis vingt ans », a-t-il aussi dit dans un premier temps... avant d'ajouter que c'était « arrivé trois fois en vingt ans » ! Apparemment, dire tout et son contraire en quelques minutes ne semble pas le déranger.

Pour Breton, cette hausse ponctuelle du PIB marquerait le retour à « une croissance solide », permettant de « recréer de l'activité et de redistribuer la richesse ». Il annonce que plus de 200 000 emplois seront créés cette année, dont 80 % dans le secteur privé. À supposer que cela soit vrai et qu'il ne s'agisse pas d'un nombre jeté en l'air, il resterait quand même quelque deux millions de

chômeurs. Et rien ne garantit non plus qu'il n'y aura pas des milliers de licenciements par ailleurs.

Breton affirme aussi sans complexe que la croissance du pouvoir d'achat des Français n'a jamais été aussi forte depuis six ans.

Où a-t-il vu ça ? « Tout va très bien, madame la marquise », voilà un air que l'on n'a pas fini d'entendre d'ici les élections. C'est sans aucun doute vrai pour le monde de privilégiés que Breton représente et dont lui et ses comparses défendent les intérêts. Mais dans le monde du travail, la redistribution des richesses et la hausse du pouvoir d'achat dont parle le gouvernement se traduisent plutôt par une baisse des revenus aggravée par des factures toujours plus lourdes – loyers, essence, électricité, nourriture, etc. – tout comme la baisse du chômage dont se vante le gouvernement se traduit par un nombre croissant de chômeurs.

Marianne LAMIRAL

• Fruits et légumes

La grande distribution rançonne consommateurs et petits producteurs

En pleine saison de production, les consommateurs constatent, effarés, les prix des tomates, pêches, nectarines ou autres fruits et légumes de saison dans leurs supermarchés.

L'essentiel de la vente de ces produits frais se fait au travers des centrales d'achat des grands circuits de distribution. Les dix premières centrales d'achat, en particulier celles appartenant aux grandes surfaces, contrôlent la quasi-totalité du marché de gros des fruits et légumes. Ce sont elles qui imposent leurs prix d'achat aux producteurs et qui ensuite fixent les prix de vente dans leurs propres magasins et même sur l'ensemble du marché de gros.

Leur politique consiste à acheter au prix le plus bas et à revendre au prix le plus haut. Les miracles de la libre concurrence, dont on nous vante les bienfaits, ont abouti au monopole d'un tout petit nombre de capitalistes, où l'on retrouve ceux qui possèdent les enseignes de la grande distribution. Les pratiques de ce cartel ont provoqué régulièrement des coups de colère des

producteurs. Dernièrement, ce sont des producteurs de melons qui s'insurgeaient, dénonçant l'achat de leur production en dessous du prix de revient et la revente au prix fort auprès des consommateurs, avec des marges de 200, 300 voire 400 % et plus. Et ces centrales d'achat imposent le plus souvent aux producteurs de prendre en charge les frais de stockage et de livraison jusqu'aux magasins... juste avant les rayons.

Des producteurs de pommes, de cerises et de tous les produits de saison ont maintes fois manifesté leur colère contre les grands groupes et l'organisation des marchés qu'ils imposent. Ce sont eux, par exemple, qui provoquent artificiellement des pénuries afin de faire monter les prix de vente. Ce sont eux encore qui inondent tout aussi artificiellement le marché pour faire baisser les prix d'achat aux producteurs.

Les conditions dans lesquelles

se fixent les prix de vente des fruits et légumes aux consommateurs sont loin d'être transparentes. Ainsi l'organisme officiel des statistiques, l'Insee, chargé de suivre l'évolution des prix, ne rend pas publique cette information. Il se contente de publier l'évolution des prix à la production, et ce que les consommateurs consacrent à l'achat des fruits et légumes. Malgré cette opacité, les statistiques montrent que depuis 2004 il y a une hausse importante sur ce secteur, ce que les consommateurs vérifient quotidiennement.

L'augmentation des prix qu'ils ressentent durement aujourd'hui va enrichir les géants de la grande distribution, ceux qui ont le culot de faire des campagnes de publicité pour affirmer que, grâce à eux, les prix vont baisser. À Pâques, à la Trinité ? Plus vraisemblablement à la saint-Glinglin !

Paul SOREL

• Hausse des tarifs d'EDF

Mauvais coup pour les usagers et coup de pouce pour les actionnaires

La hausse des tarifs d'EDF de 1,7 %, acceptée comme prévu par le gouvernement le 10 août, est entrée en vigueur le 15 août.

Le gouvernement a invoqué l'augmentation des prix du pétrole. Or ceux-ci interviennent peu pour EDF, qui peut faire face à leurs fluctuations puisque sa production est fortement axée sur la production d'électricité par l'hydraulique et le nucléaire.

EDF est, depuis des années, une entreprise largement bénéficiaire. Les tarifs antérieurs pesaient déjà lourdement sur les familles modestes ou pauvres pour lesquelles se loger, s'éclairer et se chauffer sont des dépenses difficiles à assumer. Au point qu'en juillet 2006, avant l'augmentation des tarifs, les

Centres communaux d'action sociale attiraient l'attention des pouvoirs publics sur le fait que les familles dans l'incapacité de régler leurs factures EDF étaient de plus en plus nombreuses.

Les raisons de l'augmentation sont à chercher à l'autre bout de la société. Du côté de ceux qui ont misé sur la privatisation d'EDF pour accroître leur fortune et détiennent aujourd'hui des actions dont ils rêvent de voir le cours monter. Ils n'ont même pas eu besoin pour cela d'attendre qu'EDF fasse plus de profit que précédemment. Pour eux, c'est tout bon, et tout de suite : l'annonce de la hausse des tarifs a entraîné une hausse du cours des actions !

Henriette MAUTHEY

• L'arrêt des combats voté par l'ONU

Les grandes puissances couvrent Israël

Le 14 août au matin, l'arrêt des combats est intervenu au Liban suite à la résolution votée deux jours plus tôt par le Conseil de sécurité de l'ONU et acceptée par les gouvernements israélien et libanais.

Mais cette résolution n'a pas empêché l'armée israélienne de se livrer jusqu'à la dernière heure à des attaques meurtrières contre la population et le territoire libanais. De nouveaux quartiers de Tyr, de Beyrouth, des villages, des routes, ou même la centrale électrique de la ville de Saïda, ont été bombardés et détruits. Des convois de réfugiés, des participants à une cérémonie enterrant leurs morts, de simples habitants, ont encore été la cible de ces attaques et y ont laissé leur vie.

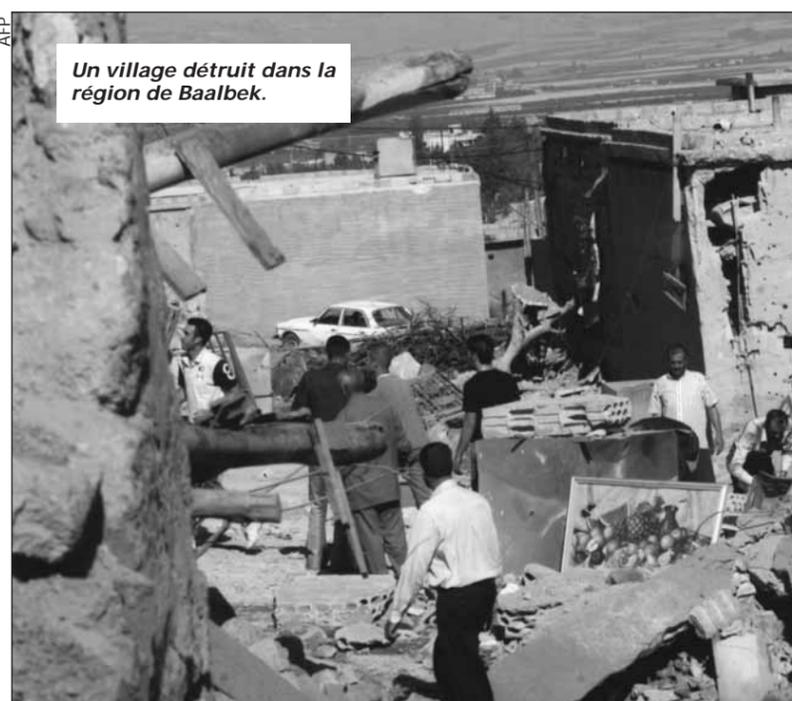
En effet, au moment même où il négociait les termes de la résolution de l'ONU, le Premier

ministre israélien Ehoud Olmert donnait carte blanche à son armée pour se livrer à la « grande offensive terrestre » dont elle parlait depuis plusieurs jours. Dans le délai qui lui restait, l'armée a donc mis les bouchées doubles, non seulement pour tenter d'occuper le plus de terrain possible, non seulement pour tuer le plus possible de combattants du Hezbollah, mais aussi des civils, laissant derrière elle le plus de destructions possible. Comme pour punir l'ensemble de la population libanaise et tenter d'imprimer dans son esprit la crainte des terribles représailles qu'elle pourrait subir à tout moment, pour peu que les gouvernants israéliens le décident.

La résolution de l'ONU, intervenue après plus d'un mois de bombardements meurtriers, ne condamne même pas

l'attaque israélienne. Elle n'engage l'armée israélienne qu'à cesser « ses offensives militaires ». Elle ne l'engage à se retirer derrière la frontière qu'à mesure qu'elle sera remplacée par la Finul, la force multinationale de l'ONU, dont les effectifs seront portés de 2 000 à 15 000 hommes pour occuper une zone tampon dont les forces du Hezbollah doivent être exclues. En fait, la résolution laisse la porte ouverte à une reprise des hostilités sous un prétexte ou un autre, pour peu qu'Israël estime que sa sécurité n'est pas assurée ou que les termes très flous de cette résolution ne sont pas respectés. Les dirigeants israéliens ont déjà déclaré qu'ils maintiendraient le blocus aérien et maritime qu'ils ont imposé au Liban dès le début de leurs attaques.

La résolution de l'ONU s'ajoute à bien d'autres sur le



Un village détruit dans la région de Baalbek.

Proche-Orient et n'envisage nullement de demander à Israël de respecter toutes celles qu'il a ignorées, notamment concer-

nant l'évacuation des territoires palestiniens qu'il occupe depuis 1967. Elle ne demande pas à Israël de mettre fin à cette occupation de territoires et à leur colonisation, ni à ses exactions contre le peuple palestinien, ni de régler une fois pour toutes ses conflits avec les pays arabes voisins.

Ainsi les grandes puissances,

La France et le Liban

Le gouvernement français tente de jouer les médiateurs entre Israël et le Liban en vertu des « relations privilégiées » que la France a depuis longtemps entretenues avec ce pays. Mais elles sont privilégiées avant tout pour les capitalistes français qui font leurs affaires dans ce pays, et les interventions diplomatiques françaises visent avant tout à protéger leurs intérêts présents et futurs.

Ces relations ont leur origine dans la domination que l'impérialisme français a exercée sur cette région du monde entre les deux guerres, même si la pénétration des capitaux français remontait au XIX^e siècle, au travers de l'implantation de banques ou d'industries.

La domination directe de l'impérialisme français débuta en 1920, lorsque les vainqueurs de la Première Guerre mondiale se partagèrent les territoires contrôlés jusque-là par l'Empire ottoman. De nouveaux États aux frontières artificielles furent créés, dont la Syrie et le Liban qui passèrent sous mandat français. En 1926 le Liban, séparé artificiellement de la Syrie, fut doté d'une Constitution, mais cela ne changea rien au fait que le pays restait soumis à l'autorité d'un haut-commissaire. En 1936, devant l'agitation nationaliste qui s'étendait, la France décida de mettre fin à son mandat sur le Liban, mais les traités signés restèrent lettre morte.

Au cours de la Seconde

Guerre mondiale, le régime de Pétain s'installa en France après la défaite de juin 1940 et il signa l'armistice avec l'Allemagne. Cela ne changea rien à la domination française au Proche-Orient, où l'administration se rallia au régime pétainiste. Mais l'impérialisme anglais, qui combattait son rival allemand en Afrique et au Moyen-Orient et était présent dans la Palestine voisine, saisit l'occasion pour contester la mainmise de la France sur ses territoires. Pour s'allier la population arabe dans sa rivalité avec la France, les autorités anglaises prirent le parti des nationalistes, du moins verbalement. Les autorités françaises au Liban, qui entre-temps avaient rallié la « France libre » de De Gaulle, furent alors contraintes de reconnaître en 1943 l'indépendance du Liban. Mais ce n'est qu'en 1946, devant la montée du nationalisme arabe, que l'impérialisme français dut se résoudre à évacuer ses troupes de Syrie et du Liban.

Sous le mandat français, le Liban commença à drainer les capitaux arabes venant, entre autres, de l'exploitation du pétrole du Moyen-Orient et à jouer un rôle de place financière dont bénéficièrent les institutions bancaires et commerciales françaises installées à Beyrouth.

Le Liban, qui attirait depuis 1920 les capitaux des Arabes fortunés, devint après-guerre « la Suisse du Moyen-Orient ». Les établissements bancaires, financiers et d'assurance constituèrent le « noyau dur » de la présence économique française au Liban,

suivi par l'implantation d'entreprises industrielles ou commerciales, qui y trouvaient un débouché pour leurs marchandises. L'enseignement en français, notamment les nombreux établissements scolaires catholiques, permettait de disposer d'un personnel et de cadres francophones pour les entreprises. Actuellement, près de la moitié de la population, principalement parmi la bourgeoisie et la petite bourgeoisie aisée, parle le français.

Après la proclamation de l'État d'Israël, des centaines de milliers de Palestiniens s'étaient réfugiés au Liban. Ils étaient organisés, armés, possédaient leurs milices, et leur combativité gagnait les classes pauvres de ce pays qui vivaient presque dans les mêmes conditions. Craignant que l'influence croissante des partis palestiniens et de la gauche libanaise ne remette en cause l'équilibre confessionnel, et en particulier le pouvoir de la bourgeoisie chrétienne maronite, cette dernière déclencha la guerre civile en 1975. Elle devait durer jusqu'en 1989.

Cette guerre put perturber les relations d'affaires entre la France et le Liban, mais elle les ne remit pas en cause. Après cette guerre commença une nouvelle période favorable aux capitaux français, au travers de la reconstruction du pays. « La France est le pays qui a remporté le plus grand nombre de grands contrats liés à la reconstruction (1,07 milliard d'euros depuis 1992) », se félicitait le Sénat dans un rapport de 2002. « La France », c'était

Bouygues, qui a obtenu le marché pour la reconstruction du centre-ville de Beyrouth ; Bouygues encore, avec Vivendi et Suez-Lyonnaise des Eaux, pour la remise en état du système des télécommunications et de l'eau ; EDF pour l'électricité ; et bien d'autres...

Qui dit présence de capitaux français au Liban dit aussi visites régulières de politiciens dans ce pays. Chirac était d'ailleurs un grand ami de Rafic Hariri, l'ex-Premier ministre assassiné l'an dernier, qui avait fait fortune dans l'immobilier en Arabie saoudite et qui, paraît-il, aurait apporté sa contribution financière aux campagnes électorales du président français.

Actuellement, la France est le premier « partenaire économique » du Liban. Elle en est le premier investisseur (hors pays arabes), au travers de grands groupes bancaires ou d'assurance (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole, AXA, AGF...) ainsi que des groupes industriels tels que France Télécom, TotalFinaElf, Air Liquide, Alcatel, Lafarge, L'Oréal, Air France, etc. Fin 2003, les investissements français au Liban s'élevaient à 451 millions d'euros, en augmentation de 75 % par rapport à 1998.

Ce sont ces intérêts-là que cherche à défendre le gouvernement français dans ses manœuvres diplomatiques.

Marianne LAMIRAL

Les géôles

Les prisons américaines de Guantanamo ou d'Abou Ghraïb ont à juste titre suscité l'indignation. On connaît moins les prisons où Israël enferme et maltraite aussi arbitrairement des milliers d'Arabes : citoyens israéliens de seconde zone, Palestiniens ou ressortissants d'autres pays de la région. Ces détentions arbitraires sont pourtant une des raisons pour lesquelles des soldats israéliens ont été faits prisonniers – ce qui a servi de prétexte à l'invasion de Gaza et à la guerre de destruction au Liban –, en vue de tenter de négocier un échange.

Israël pratique depuis 1967, et plus encore depuis l'Intifada, une politique d'arrestations massives. Selon le journal égyptien *Al Ahrām* (*Al Ahrām hebdo* du 8 août), un quart de la population palestinienne serait passée par les prisons de l'État hébreu. Selon l'Autorité palestinienne, près de 10 000 Palestiniens y seraient aujourd'hui internés, parmi lesquels quarante députés, dont Marwan Barghouti, un des leaders du Fatah et de l'OLP, et sept ministres. Fin juin, le ministre palestinien chargé des Affaires des prisonniers y a rejoint ceux dont il a la charge.

Pour la plupart, ce sont des détentions administratives, sur

Le Hezbollah sort renforcé de l'épreuve



des États-Unis à la France, ne font qu'apporter après coup leur caution à l'opération israélienne contre le Liban. Elles couvrent la politique agressive du gouvernement israélien à l'égard des peuples de la région et, en cela, elles l'aident à préparer une prochaine guerre.

André FRY

es d'Israël

dossier secret auquel aucun avocat n'a accès. Aucune accusation n'est nécessaire, aucun procès n'en découle, on peut indéfiniment prolonger la mesure. Quand il y a jugement et condamnation, la fin de la peine n'amène pas la libération, dans l'arbitraire le plus complet.

Ces prisons, dans lesquelles on compte des centaines de femmes et près de 2 000 mineurs (qui participent nombreux à « la guerre des pierres » et à l'Intifada), sont des lieux d'humiliation et de torture, où le racisme antiarabe s'ajoute à l'abjection commune à toutes les prisons. La malnutrition et les punitions sont monnaie courante. On se souvient du cas de cette prisonnière qui avait dû accoucher les menottes aux mains.

Selon les ONG qui s'occupent des prisonniers palestiniens, il y aurait eu parmi ceux-ci une quarantaine de décès « à cause de la négligence médicale, ou à cause des tortures, ou à cause des conditions désastreuses ».

Voilà comment la « démocratie » israélienne maintient en détention arbitraire des milliers d'hommes dont la seule faute a été de lutter pour imposer les droits élémentaires que l'occupation militaire foule aux pieds.

Vincent GELAS

Au Liban, dès l'arrêt des combats, une grande partie des quelque 900 000 personnes chassées de chez elles par les bombardements israéliens ont commencé à retourner vers leurs habitations ou vers ce qu'il en reste. Ceux qui campaient depuis plusieurs semaines dans les écoles ou dans les parcs, hébergés par des proches ou bien ayant gagné la Syrie voisine, sont retournés vers la banlieue sud de Beyrouth détruite, semble-t-il, à près de 20 %. D'autres ont, sans attendre, commencé à regagner le sud du pays, lui aussi dévasté et difficilement accessible, du fait des routes et des ponts systématiquement détruits par l'armée israélienne.

UN SENTIMENT DE VICTOIRE ?

Malgré les destructions, malgré les pertes humaines, malgré les énormes problèmes auxquels ils auront à faire face, le soulagement est visible. Bien sûr, il y a l'arrêt des combats ; mais, de plus, beaucoup tenaient à afficher un sentiment de victoire, faisant le V de la victoire ou affichant les drapeaux du Hezbollah et les portraits de son chef. Il est évident pour tous qu'Israël n'a pas atteint ses objectifs, et que cela est dû à la résistance que son armée a rencontrée de la part des combattants du Hezbollah.

Déjà fortement implanté dans la population chiite du Liban-Sud et de la banlieue sud de Beyrouth, le Hezbollah (« Parti de dieu ») sort visiblement de l'épreuve avec un prestige renforcé, y compris au sein des autres communautés, sunnite et même chrétienne. Son dirigeant Hassan Nasrallah ne se fait pas faute de proclamer qu'il a vaincu Israël, et que celui-ci a dû reculer. Dès le 14 août au soir, parlant à la télévision, il a déclaré que le Hezbollah ne désarmerait pas. Répondant aux autres partis libanais qui se joignent aux grandes puissances et à Israël pour demander son désarmement, Nasrallah a répondu en substance : « Israël a essayé et n'a pas réussi, si vous voulez essayer à votre tour, allez-y ! »

Mais le chef du Hezbollah a aussi promis l'aide de son parti à tous ceux qui ont souffert de la guerre, énumérant assez précisément les aides auxquelles chacun aurait droit pour sa maison détruite, pour ses meubles, etc. Face à un gouvernement libanais qui brille par son absence, non seulement quand il s'agit d'organiser la défense de la population, mais même pour l'aider à survivre, le Hezbollah peut se montrer efficace dans la prise en compte des besoins des petites gens frappés par la guerre. Et de fait, durant toute la guerre dans le sud et à Beyrouth, bien plus que les services de l'État, c'est l'infrastructure du Hezbollah qui a apporté son aide à la population, y compris dans les écoles ou dans les parcs où celle-ci s'était réfugiée.

Ainsi le principal résultat politique de l'intervention mili-

taire israélienne est d'avoir renforcé le prestige du Hezbollah qu'elle voulait combattre. Tout comme en Palestine où la politique agressive d'Israël a fini par renforcer le Hamas, elle aboutit à renforcer un courant islamiste intégriste ; non pas tant du fait des idées que celui-ci professe, mais parce que, tout comme le Hamas, le Hezbollah est le parti qui compte le plus de militants apparaissant au service de la population. Non seulement ceux-ci se sont montrés prêts à sacrifier leur vie, mais le Hezbollah est aussi présent par le biais d'associations d'entraide, de services sociaux et médicaux, et donne une image de probité comparée à celle des politiciens qui semblent avant tout soucieux de leur carrière et de leurs affaires.

LE DISCRÉDIT D'UNE PARTIE DES DIRIGEANTS LIBANAIS

De même que les dirigeants d'un certain nombre d'États arabes, de l'Arabie saoudite à la Jordanie et à l'Égypte, une partie des dirigeants libanais avaient visiblement espéré qu'Israël vaincrait rapidement le Hezbollah. C'est le cas en particulier du Courant du Futur de Saad Hariri, le fils de l'affairiste et ancien Premier ministre Rafic Hariri assassiné en février 2005. Le Courant du Futur et son allié Walid Joumblatt, dirigeant féodal de la communauté druze qui s'affirme « socialiste », s'étaient alliés pour réclamer le départ des troupes syriennes du Liban, avec l'appui

des grandes puissances et notamment de la France et des États-Unis.

Ces représentants riches de la bourgeoisie libanaise peuvent se plaindre aujourd'hui de ne pas avoir été payés de retour. Toutes leurs courbettes devant les dirigeants impérialistes ne leur ont même pas valu quelques gestes de ceux-ci pour stopper l'offensive d'Israël et arrêter la destruction du pays. De plus, durant un mois, les Hariri et les Joumblatt, champions de l'indépendance libanaise face à la Syrie, n'ont rien su dire à la population en butte à l'agression d'Israël. Comment s'étonner si, face à eux, le prestige du Hezbollah augmente, au-delà de la population chiite, car chacun a constaté que « lui, au moins, il se bat ! »

L'offensive d'Israël était-elle concertée avec les États-Unis, voire avec certains politiciens libanais, pour aider à fonder un Liban dominé par la bourgeoisie chrétienne et ses alliés musulmans sunnites, vassal d'Israël et de l'impérialisme ? C'est possible car c'est un vieux projet d'Israël, poursuivi dans ses guerres successives et qui a plusieurs fois échoué. Au moment où l'armée américaine s'enferme dans le bourbier irakien, ce coup de main donné à Bush et à ses plans de « nouveau Moyen-Orient » était bienvenu pour lui. Mais c'est une fois de plus raté, et Israël et les États-Unis risquent plutôt de se retrouver devant des difficultés supplémentaires. Même si cela n'exclut pas que, dans un futur plus ou moins proche, on les voie se livrer à une nouvelle fuite en avant, au Liban ou même ailleurs : contre l'Iran ou la Syrie par exemple.

LE SUCCÈS DU HEZBOLLAH N'EST PAS CELUI DES MASSES PAUVRES

Malheureusement le succès politique du Hezbollah n'est pas non plus une victoire du peuple

libanais, ni du peuple palestinien et des autres peuples arabes. Comme le Hamas en Palestine, et même s'il est capable de se montrer proche des masses pauvres, le Hezbollah est un parti réactionnaire par ses références, mais aussi par ses objectifs sociaux et politiques. Le régime qu'il vise à instaurer serait une réédition de la dictature des mollahs iraniens et ne profiterait qu'à une bourgeoisie qui, pour être « islamiste », n'en serait pas moins féroce à l'égard de la population pauvre.

Au Liban il existe pourtant un Parti Communiste fort d'une certaine tradition, et disposant de militants dévoués. Tout en affirmant ses désaccords avec le Hezbollah quant à ses objectifs politiques, il a décidé de participer aux combats à ses côtés, au nom de la « résistance », et le Hezbollah lui a fourni des armes. Des militants communistes sont tombés aux côtés de ceux du « Parti de dieu ». Malheureusement, si cela montre leur esprit de sacrifice, cela montre aussi l'incapacité du Parti Communiste Libanais à proposer une politique défendant vraiment les intérêts des classes exploitées, indépendamment d'un parti religieux réactionnaire comme le Hezbollah, qui a d'ailleurs lui-même organisé, dans le passé, l'assassinat de militants communistes.

Défendre les intérêts des travailleurs et de l'ensemble des masses pauvres, contre l'impérialisme et ses agents mais aussi contre la bourgeoisie dans ses différentes variantes, chrétienne ou musulmane sunnite ou chiite ou druze, au Liban mais aussi en Palestine, en Israël et dans tout le Moyen-Orient, ce serait pourtant indispensable pour que, à un moment ou à un autre, les peuples de la région puissent sortir de l'impasse des multiples conflits dans lesquels on les jette.

A. F.



Quand le gouvernement « découvre » les sans-abri...



En mai 2006, des SDF occupent l'Hôtel de Ville de Toulouse.

Le 9 août, la ministre déléguée à la Cohésion sociale a annoncé une série de mesures pour les sans-abri parisiens, afin de régler « l'affaire des tentes de SDF ».

En effet l'hiver dernier, à Paris, Médecins du Monde a distribué 300 tentes à des sans-abri, entre autres dans le but d'alerter l'opinion publique sur leur détresse. Des campements sont alors apparus un peu partout dans Paris : aux abords du canal de l'Ourcq et du canal Saint-Martin, sur les quais de Seine ou sur certains grands boulevards. Puis, à leur tour, des particuliers ont offert des tentes, si bien qu'on en compte, à présent, près de 500.

La presse s'est alors un peu intéressée aux SDF installés sous les tentes, révélant le jeune âge de la majorité d'entre eux (entre 25 et 40 ans), la longue durée de leur situation (beaucoup vivent dans la rue depuis cinq à dix ans), et surtout le fait que 20 % d'entre eux sont des

travailleurs pauvres, parmi lesquels de nombreux intérimaires qui touchent un salaire mais n'ont pas pour autant les moyens d'avoir un logement.

Gêné, le gouvernement a bien dû faire mine de s'intéresser au problème. La ministre déléguée à la Cohésion sociale vient de promettre une enveloppe de sept millions d'euros, pour financer quelques mesures. Parmi elles, la mise à disposition de 170 places « dans le parc HLM ou dans des foyers » pour accueillir des sans-abri ; la transformation de centres d'hébergement de nuit en centres ouverts en continu ; et, dans ces centres, la création de 1 100 places « d'ici la fin de l'hiver 2007 », autrement dit pas pour tout de suite.

Des associations, comme Emmaüs ou comme la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), considèrent ces mesures comme un simple effet d'annonce. D'abord, parce que

le nombre de 1 100 places promises est dérisoire, quand on estime entre 2 000 et 10 000 les SDF parisiens. Ensuite, parce que, selon la Fnars, « sur les 1 100 places annoncées, plus de 900 existent déjà », la plupart d'entre elles ne correspondant pas à des créations nettes. Et les réserves de ces associations sont fondées.

Il semble, en effet, que le principal souci du gouvernement soit de faire disparaître au plus vite... ces tentes qui font scandale ! Mais le problème des sans-abri ne disparaîtra pas pour autant.

Selon l'Insee, il y a, au total, en France, 86 000 personnes (dont 16 000 enfants !) recensées comme sans-abri, c'est-à-dire condamnées à survivre sans le minimum de confort et de dignité que procure un toit. Là est le véritable scandale. Car si un nombre croissant de personnes se retrouvent à la rue, au chômage ou sans un emploi leur permettant vraiment de vivre et, dans la foulée, privées de logement, à qui la faute, si ce n'est à ceux qui imposent les contrats précaires, les licenciements et les fermetures d'usines ?

Et à qui fera-t-on croire que, dans la France de 2006, il serait impossible de trouver les ressources pour loger correctement ces 86 000 personnes qui dorment dans la rue ?

Julie LEMÉE

• Guyane

Les voyous de la Légion

Dimanche 6 août au soir, trente ou quarante légionnaires ont semé la terreur dans les rues de Kourou en Guyane. Encagoulés, armés de battes de base-ball et de bâtons, ils ont pris pour cible les jeunes Noirs qui avaient le malheur de croiser leur chemin. Cette brutale expédition a fait plusieurs blessés, dont quatre ont été admis à l'hôpital.

Pour ces voyous-là, il n'est pas question de tolérance zéro ni de les traiter de « racailles ». Deux seulement ont été gardés à vue mardi 8 août, avant d'être rendus à leur régiment dès le lendemain. L'armée va mener son enquête de son côté. Le ministère de la

Défense a déclaré que ces agissements étaient « intolérables et inadmissibles ». Mais on a surtout entendu l'officier supérieur de la Légion basé sur place évoquer l'insécurité grandissante en Guyane et les agressions dont auraient été victimes les légionnaires. La justice ou les autorités militaires ne rendront pas tout de suite leur jugement mais on multiplie les éléments pour invoquer des « circonstances atténuantes ».

Cette véritable ratonnade rappelle en Guyane la « descente » qu'avaient effectuée des légionnaires en août 1985, après l'assassinat d'un des leurs. Le bilan avait été de dix-

neuf blessés et le centre-ville avait été interdit pendant dix ans aux bérets verts.

Installée à Kourou depuis 1973, la Légion y dispose d'un effectif de 620 hommes, en principe pour protéger le centre spatial installé dans ce territoire, reste de la colonisation française. Les profits faits par EADS à partir de ce territoire sont ainsi garantis par la Légion.

Des militants associatifs et syndicaux, sans attendre d'hypothétiques sanctions, demandent que la Légion quitte la Guyane. Et le plus tôt sera le mieux.

Olivier NEUVILLE

• Limoges (Haute-Vienne)

Les sans-papiers ont repris la grève de la faim

Depuis lundi 7 août, 40 des 68 sans-papiers qui, à Limoges, étaient en grève de la faim début juillet ont décidé de la reprendre. Au bout de deux semaines, la préfecture de la Haute-Vienne avait accepté, pour la première fois depuis deux ans, de recevoir une délégation des sans-papiers. Après l'examen de leurs dossiers, elle a jugé 28 d'entre eux comme « peut-être » régularisables. Elle s'était engagée à donner une réponse définitive pour ces 28 dossiers le 4 août et avait promis de réexaminer « avec bienveillance » les autres. Les grévistes de la faim avaient donc décidé de suspendre leur action.

Mais le 4 août, le préfet est parti en vacances sans tenir ses engagements, seuls dix sans-papiers ont été convoqués pour une éventuelle régularisation. Quarante d'entre eux ont donc de nouveau cessé de s'alimenter en réclamant « des papiers ou des cercueils ». Ce sont essentiellement des célibataires qui n'ont

aucune chance de rentrer dans les critères définis par Sarkozy. Nombre d'entre eux sont en France depuis plusieurs années, beaucoup ont fui des pays de dictature féroce. Ils font remarquer à juste titre que, pendant des années, ils ont constitué la main-d'œuvre bon marché employée par les producteurs limousins de pommes et contribué à leur assurer de substantiels bénéfices. En ce moment, ces gros producteurs se plaignent d'un manque de bras pour leurs futures collectes mais pas un ne manifeste le moindre soutien vis-à-vis de ces travailleurs qui, munis de papiers, seraient prêts à aller s'embaucher dans leurs vergers.

Le collectif des sans-papiers organise des rassemblement de soutien les mardis et vendredis devant le local qu'ils occupent à Limoges, rue du Maupas, à partir de 17 h 30. Lutte Ouvrière est bien évidemment solidaire de cette démarche.

Correspondant LO



• Exonération pour les DOM-TOM

Tout bénéfique pour les riches

Les gouvernements qui se succèdent rivalisent pour offrir au patronat toujours plus d'aubaines. La bonne aubaine, on la trouve partout et en particulier dans les DOM-TOM où le chômage touche plus de 30 % de la population qui pourrait être active. Et les cadeaux aux riches sont toujours faits pour satisfaire les pauvres, c'est du moins comme cela qu'ils sont présentés. Les gouvernants ont inventé les défiscalisations et les exonérations en tout genre pour ceux qui iraient donner du travail aux chômeurs domiens. La loi Pons, qui date de 1986, a depuis été remplacée par la loi Paul, sous Jospin, puis la loi Girardin, sous Chirac, chacune « améliorant » la précédente.

Ces lois combinent défiscalisation (c'est-à-dire réduction d'impôt) et exonérations de cotisations sociales au profit du patronat local, mais aussi des

riches métropolitains en mal de placements avantageux. Il leur suffit aujourd'hui d'effectuer un « investissement » outre-mer pour pouvoir déduire entre 25 % et 70 % du montant de cet investissement sur leurs impôts. Pour un employeur, les cotisations sur des salaires correspondant à 1,5 smic sont entièrement payées par l'État.

De l'aveu même du gouvernement, chaque emploi ainsi « créé ou préservé » coûterait 38 200 euros par an à l'État. Un tel montant annuel ferait rêver bien des travailleurs d'outre-mer et de métropole ! Cette somme n'est évidemment pas perdue pour tout le monde. Les riches se l'accaparent sans même dire merci. Quant aux travailleurs, rien de changé pour eux, ni le chômage, ni les bas salaires.

Étienne PERROT

• Sida

L'épidémie continue à s'étendre, surtout chez les plus pauvres

Du 13 au 18 août se tient à Toronto, au Canada, la 16^e conférence internationale sur le sida. Près de 20 000 personnes y participent, scientifiques, représentants d'associations, de gouvernements, d'institutions internationales et personnalités, comme l'ex-président américain Clinton et Bill Gates, l'homme le plus riche du monde.

Pour le vingt-cinquième anniversaire de l'apparition officielle du sida, le thème de la conférence est « Passons aux

actes ». On peut avoir des doutes sur l'action qu'il annonce, mais il dit clairement que l'on n'a pas fait grand-chose jusqu'ici.

Contrairement à ce que l'on entend souvent, l'épidémie du sida est loin d'être stabilisée. Elle progresse moins vite, mais elle progresse encore dans presque toutes les régions du monde. On estime qu'il y a actuellement 38,6 millions de séropositifs et que 4 millions de personnes ont été contaminées chaque année depuis 2001.

On parle beaucoup des recherches qui progressent, des nouveaux médicaments mis au

point, des milliards qui y sont consacrés par les États, les organismes internationaux et les fondations privées. Les seuls fonds publics représentent actuellement 8,3 milliards de dollars par an, mais il faudrait tripler la somme pour avoir une chance de faire reculer le nombre de malades, grâce aux soins et à la prévention. En vingt-cinq ans, la maladie a tué 25 millions de personnes, dont 2,8 millions l'an passé.

Si le sida progresse et tue tant de monde, c'est parce qu'il frappe les populations des pays pauvres. Sur les 38,6 millions de séropositifs, 24 millions habi-

tent l'Afrique au sud du Sahara (dont 5,5 millions l'Afrique du Sud), 8,3 millions l'Asie (dont 6 l'Inde). Plus des trois quarts des contaminés, 3,2 millions, sont africains. Six morts du sida sur sept sont africains. Le coût annuel d'un traitement est tombé à 150 dollars, mais c'est encore infiniment trop, dans un monde où 1,3 milliard d'hommes ont moins d'un dollar par jour pour vivre.

Bill Gates déclarait l'an passé à la tribune de l'Organisation mondiale du commerce : « Parfois, on a l'impression que les pays riches ne regardent même pas les pays pauvres, et qu'ils ne

soignent pas des maladies les plus mortelles de la planète parce qu'ils ne les ont pas chez eux. » Cela reste vrai, en dépit des 60 milliards dont dispose la fondation qu'il dirige et qui s'occupe en particulier de lutte contre le sida. Car, aussi bien pour lui que pour Clinton et leurs collègues de la finance ou de la politique, la lutte contre les fléaux qui frappent l'humanité n'est qu'un hobby ou une occupation de retraité. Leur vraie vie, leur vie active, ils la consacrent ou l'ont consacrée à amasser du fric, pas à soigner les malades ou aider les pauvres.

Vincent GELAS

• Lourdes

Les adeptes de Bernadette n'aiment pas les Michelin

« Situation anarchique, retard dans la fourniture des matériels et des horaires, prix exorbitants », c'est sans ménagement que l'évêque de Lourdes a dénoncé les conditions de transport offertes aux pèlerins par la SNCF. Son directeur général est passé immédiatement à confesse. Entre la Coupe du Monde de football, les travaux d'été sur les voies et les nœuds ferroviaires, il s'est laissé déborder, dit-il. Plus exactement, et de son propre aveu, la charge de travail des cheminots concernés a été augmentée de

20 % en juin et juillet. Leur salaire aura-t-il connu par miracle une telle progression ? Silence sur cette question.

Faute avouée est à moitié pardonnée, surtout quand cela s'accompagne d'actes de charité. Le directeur général le sait et n'a pas été avare d'annonces : une « cellule nationale de surveillance », un numéro vert pour les pèlerins, la promesse qu'en 2007 et 2008 tout se passerait bien. À la fin de l'année prochaine, cela fera en effet 150 ans que l'illuminée Bernadette Soubirou a cru voir la Vierge

dans une grotte à Lourdes. L'Église entend bien fêter l'événement avec faste et la SNCF assure qu'elle sera présente au rendez-vous.

Mais rien à faire, les organi-

sateurs de pèlerinages, qui sont des spécialistes, se méfient des belles paroles et se plaignent déjà pour l'an prochain. En effet, la SNCF envisagerait de faire voyager les pèlerins en

trains Corail et non en TGV. Ils devraient pourtant s'attendre à ce que la SNCF ne fasse pas de miracle.

Olivier NEUVILLE

De la m... dans l'eau bénite

À Anstaing, dans le Nord, les organisateurs du pèlerinage du mois d'août ont dû renoncer à actionner la pompe dont l'eau miraculeuse guérissait, paraît-il, les brûlures et les maladies de peau. L'Institut Pasteur est formel : des matières fécales pol-

luent la source. Il y a déjà dix ans, la pharmacienne avait alerté les services municipaux. Elle avait observé de nombreuses plaies surinfectées. On sait maintenant pourquoi.

À la messe du dimanche, l'église était pleine mais les pèle-

rins, privés de leur principale attraction, étaient un peu tristes. Selon les témoins, ils se sont consolés en embrassant avec ferveur une relique. Que Dieu les garde des aphtes.

O. N.

• Entreprises de sûreté, Aéroport de Roissy

« Mal traités, mal payés... c'est 300 euros qu'il nous faut ! »

À l'aéroport de Roissy (CDG2 et CDG1), des préavis de grève avaient été déposés le 3 août, appelant les salariés de la sûreté aéroportuaire à cesser le travail le 11 août. C'est donc un hasard si notre grève a eu lieu le lendemain des événements de Londres concernant les tentatives d'attentats déjoués... un hasard qui montre toute l'importance de la sûreté et la légitimité de nos revendications.

C'est à près de 150 que nous avons défilé, dans tous les terminaux de l'aéroport, pour expliquer, aux passagers en particulier, la situation de nos salaires et de nos conditions de travail. Nous demandons un

salaire décent, et 300 euros d'augmentation serait un premier pas dans ce sens. Nous demandons d'être respectés car nous n'avons même pas de vestiaire, ni de cantine, ni de salle de repli, nous mangeons notre casse-croûte dans les galeries au milieu des bagages et la liste des humiliations quotidiennes que nous devons subir de la part de nos chefs serait longue.

Dès que l'annonce de la grève fut connue, les directions des entreprises de sûreté, de connivence avec les directions des entreprises dont elles sont sous-traitantes (compagnies aériennes et aéroport), n'ont pas lésiné sur les moyens pour essayer de faire capoter la grève : embauche de personnel

intérimaire, appel à du personnel venant de Londres (lieu où les sociétés de sûreté ont des salariés), prévision de l'acheminement des non-grévistes sur leur lieu de travail (sans passer devant les piquets de grève), etc.

La veille de la grève, les délégués des différentes entreprises étaient convoqués par leurs directions respectives, non pour leur annoncer l'augmentation des salaires, mais pour leur demander, vu l'actualité, de lever les préavis de grève. Les personnels de sûreté étaient subrepticement devenus des indispensables, mais il était un peu tard pour s'en apercevoir !

Le jour de la grève, avec les consignes de vigilance maxi-



mum dues aux événements (fouille à 100 % des passagers), les chefs et les personnels des bureaux ont été mobilisés pour travailler. Et pour la première fois de l'eau et des casse-croûte ont été distribués aux postes de travail. Mais même avec cela, il serait étonnant que nos « héros d'un jour » puissent tenir longtemps en renfort.

Les vols du vendredi 11 août ont eu de 1h30 à 2h30 de retard, car la fouille à 100 % est irréalisable avec si peu d'effec-

tifs de sûreté. Alors, si on se mettait réellement en grève et que les chefs nous remplaçaient... il vaudrait mieux que les passagers partent à pied.

Pour tous les grévistes, cette journée fut un avertissement qui aura une suite, car il serait bien étonnant que, s'ils n'y sont pas forcés, les patrons envisagent de faire passer la sûreté et la sécurité avant leur portefeuille.

Correspondant LO

• Renault Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Renault condamné pour recours abusif à l'intérim

Fin juillet, la direction de l'usine Renault Sovab a été condamnée à 10 000 euros d'amende pour « *emploi abusif de main-d'œuvre temporaire et marchandage* ». Le PDG a été également condamné à 1 500 euros d'amende avec sursis, sans inscription au casier judiciaire.

La Sovab (Société de véhicules automobiles de Batilly) est une filiale Renault. Ses 2 967 travailleurs, dont 429 intérimaires, produisent les fourgons Master pour Renault (décliné en Movano pour Opel, Interstar pour Nissan) ainsi que le petit camion Mascott.

La Sovab avait déjà été condamnée une première fois

à 100 000 francs d'amende – bien peu par rapport à ce que ça lui rapporte – suite aux plaintes de l'inspection du travail en 1998 et de la CGT pour recours abusif à l'intérim : il faut dire que l'usine a employé à un moment plus de 900 intérimaires, soit, à l'époque, près de 50 % de l'effectif en production, pour une prétendue « surcharge temporaire d'activité » !

Suite à ces premières condamnations, les motifs d'embauche d'intérimaires avaient changé. La direction les prenait pour « remplacement de salarié absent ». La CGT a porté plainte parce que pas moins de 242 intérimaires étaient employés pour remplacer des salariés absents de

leur poste de travail... alors qu'ils étaient affectés à un autre poste dans l'usine !

En même temps que la plainte en correctionnelle, la CGT, avec des intérimaires, avait attaqué aux Prud'hommes. Au printemps dernier, les six intérimaires qui avaient porté plainte avaient obtenu leur embauche en CDI ainsi que des indemnités pour licenciement abusif. Ces plaintes, si elles ne mettent pas fin aux pratiques de la direction, ont au moins permis à plusieurs dizaines d'intérimaires ces dernières années de se faire embaucher en fixe. On a toujours raison de ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

• Toyota

Ça roule super pour les actionnaires

Toyota, second constructeur mondial, a annoncé une forte augmentation de ses profits au second trimestre 2006 : 39,2 % de plus par rapport à 2005. Avec 2,52 milliards d'euros en trois mois et 160 000 salariés dans le monde, cela fait 5 220 euros de profit par employé et par mois... de trois à quatre fois le salaire d'un ouvrier français ! Pour l'ensemble de l'année 2005, les actionnaires avaient déjà récupéré 4 463 euros par employé et par mois. Et les profits s'accumulent ainsi depuis des dizaines d'années.

Toyota vend plus de voitures et de camions, mais ses profits augmentent aussi parce que l'exploitation des ouvriers est particulièrement dure. Même en France où il existe quelques lois sur lesquelles les travailleurs peuvent s'appuyer pour se

défendre, la pression du travail est telle qu'en trois mois de travail de nombreux jeunes ouvriers souffrent de tendinites aiguës, de douleurs dans le dos et les articulations et préfèrent quitter l'entreprise malgré le chômage.

Quant à la qualité des véhicules, elle est en partie surfaite, ce sont les économies qui ont la priorité. En juillet dernier, le directeur japonais a dû présenter des excuses publiques, de graves malfaçons avaient été dissimulées pendant des années sur un modèle de 4x4.

S'il est évident que les actionnaires ont besoin des ouvriers et des employés pour produire les profits, les salariés peuvent très bien se passer des actionnaires pour faire tourner les entreprises.

Claude THIÉRAM

• Assistance Publique – Hôpitaux de Paris :

L'administration gère la pénurie par les heures supplémentaires

Une des mesures de prévention du plan canicule du ministère de la Santé est l'autorisation donnée aux établissements de déroger au plafond des dix heures supplémentaires mensuelles.

Depuis des années, pour pallier le manque de personnel, l'encadrement hospitalier mettait la pression dans certains services pour trouver des volontaires pour faire des heures supplémentaires.

Dans les faits, cela se traduit de différentes façons. Soit l'agent double sa journée en effectuant seize heures environ d'affilée, dont huit heures supplémentaires. Soit il pose un repos supplémentaire lié à des jours fériés et vient travailler dans son service, ou dans un autre, ou sur une autre équipe.

De plus en plus de personnels demandent à faire des heures supplémentaires. Parfois,

des syndiqués et même des délégués syndicaux s'inscrivent pour en faire. On peut dire que c'est passé dans les mœurs au point que demander à récupérer en temps de repos un jour supplémentaire, qui a été travaillé par nécessité de service, paraît singulier aux yeux de certains cadres.

Le recul du pouvoir d'achat se chiffre de 6 à 7 % depuis l'année 2000 dans la fonction publique et il n'est pas étranger au choix de demander à faire des heures supplémentaires. Pour une aide-soignante qui débute à 1 380 euros ou une infirmière débutante à 1 440 euros par mois, il est parfois difficile de joindre les deux bouts, comme pour un certain nombre de travailleurs.

Voilà pourquoi les heures supplémentaires sont considérées par beaucoup comme une

aubaine, parfois aléatoire d'ailleurs car l'administration les paie avec deux mois de décalage, sans compter les oublis.

Laissons à Sarkozy ses discours sur le droit « *de travailler plus pour gagner plus* ». Des générations de travailleurs se sont battues pour obtenir la réduction de la durée de la semaine de travail. Le progrès social n'est pas de travailler plus pour gagner tout juste de quoi vivre.

Dans les années soixante-dix, un groupe de syndicalistes et d'économistes avaient démontré qu'il suffirait d'un travail de deux heures par jour de toutes les personnes en âge et en état de travailler pour subvenir aux besoins de la population mondiale. Trente-six ans après, on en est à imposer des journées de travail interminables dans les hôpitaux... et ailleurs.

• Boulay (Moselle)

La vraie menace sur l'emploi, c'est le profit

Vendredi 11 août, la direction de la société Welle a annoncé le dépôt de bilan pour le site de Boulay, qui emploie 400 travailleurs. Welle fabrique des meubles en kit pour la grande distribution, comme Conforama. Le tribunal de commerce devrait prononcer dans les jours qui viennent la mise en redressement judiciaire.

De nombreux salariés ont appris la nouvelle dans la presse régionale ou par la télévision régionale alors qu'ils sont encore en congés. Cela a suscité beaucoup d'inquiétude à Boulay (4 500 habitants) déjà victime de la fermeture de l'entreprise Muller Travaux publics. Autant dire que, dans la région, les discours du gouvernement expliquant que le chômage baisse ne passent pas. D'autant que des menaces sur l'emploi sont toujours d'actualité chez TRW, qui fabrique des plaquet-

tes de frein pour l'automobile à Bouzonville, une ville voisine de 4 500 habitants également.

La direction de Welle met en avant des problèmes de trésorerie et prétexte une concurrence avec l'Asie. Mais le groupe Welle emploie 5 500 salariés dans le monde, c'est un grand nom de l'ameublement, qui a fait la fortune de la famille du même nom depuis un siècle.

Combien d'argent la famille Welle a-t-elle accumulé depuis ? Quels transferts ont-ils été effectués entre les différentes filiales du groupe ? Il faudrait la transparence sur les comptes de l'entreprise et la circulation de l'argent pour le savoir. Et nul besoin d'être devin pour imaginer que, si la famille Welle s'apprête à jeter sur le carreau des centaines de travailleurs à Boulay, elle n'ira pas, elle, déjeuner aux Restos du cœur.

Étienne HOURDIN

Le licenciement des plus de 50 ans encore facilité

Une circulaire de l'Unedic datée du 25 juillet définit deux nouveaux cas d'exonération de la contribution Delalande, cette pénalité pouvant atteindre douze mois de salaire et que l'article L 321-13 du code du travail impose aux patrons licenciant un salarié de plus de 50 ans. Désormais, elle n'est plus due si le licencié

accepte une convention de reclassement personnalisé (CPR) et si, faute de reclassement à l'issue de cette CPR, il bénéficie de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE).

Le contribution Delalande n'a certes jamais empêché les patrons de licencier des salariés en fin de carrière, donc en général mieux payés que des

jeunes embauchés. Elle les a seulement incités à préférer des préretraites FNE, tant que ce dispositif était largement ouvert. Mais cela n'a pas empêché les Chambres de commerce et d'industrie et toutes les organisations patronales de militer pour sa suppression et, en attendant, pour obtenir le plus de cas d'exonération possible. Ceux-ci sont maintenant au nombre de treize, et la fin de la contribution Delalande est prévue pour le 1^{er} janvier 2010.

Le grand argument des patrons est que le maintien de cette contribution dissuaderait d'embaucher des chômeurs de plus de 50 ans, et même de plus de 45 ans. Comme si l'existence de cette taxe était la véri-

table raison qui les empêchait d'embaucher des seniors ! La taxe Delalande rapportait près de 500 millions d'euros. C'est autant de moins que les patrons auront à payer. Et que ces gens-là acceptent la moindre contrainte d'embauche ou le moindre contrôle, il ne faut pas rêver !

Vincent GELAS

• Arcelor-Mittal

Ni eau de Cologne ni parfum... mais beaucoup de profits !

2,5 milliards, soit 1 300 euros par salarié et par mois, tel est le montant astronomique des bénéfices que le nouvel ensemble Arcelor-Mittal (320 000 salariés) a annoncés début août pour le premier semestre 2006. Séparément hier, ensemble aujourd'hui, Arcelor-Mittal rapporte énormément d'argent à ses actionnaires.

Quand le premier sidérurgiste mondial, Mittal Steel, avait lancé son OPA, fin janvier, pour racheter le numéro 2 Arcelor, cela avait provoqué un tollé. La direction

d'Arcelor expliquait fort modestement : « *Nous produisons du parfum, Mittal de l'eau de Cologne.* » Le gouvernement avait emboîté le pas de la direction d'Arcelor au nom du « patriotisme » économique. Rappelons tout de même qu'Arcelor, groupe mondial, a son siège social dans le petit paradis fiscal qu'est le Luxembourg.

Mittal a tout de même réussi à mettre la main sur son concurrent Arcelor, moyennant 25 milliards d'euros. Et le nouveau PDG de l'ensemble Arcelor-Mittal, Roland Junck, 25 milliards plus tard, a affirmé :

« *Nous partageons la même vision de l'avenir de notre métier* », tout en ajoutant qu'il n'y aura pas de licenciements.

Mais méfiance ! Car la menace des suppressions d'emplois, c'est Guy Dollé, le PDG d'Arcelor, qui l'avait agitée. Il parlait en expert, puisqu'il avait été à la direction d'Usinor, qui en son temps avait fermé et supprimé des dizaines de milliers d'emplois. A la recherche de tous les arguments possibles pour obtenir le soutien du gouvernement, des médias, même des syndicats dans sa bataille contre l'offre publique

d'achat de Mittal Steel, il avait qualifié cette OPA « *d'opaque, menaçante pour les salariés* ».

Depuis, l'eau a coulé sous les ponts, Mittal Steel a nettement revu son offre à la hausse et la fusion des deux groupes a été conclue en faveur de Mittal.

Mais à peine l'affaire a-t-elle été faite que les suppressions d'emplois ont à nouveau été évoquées. Junck a parlé de 25 000 à 30 000 suppressions de postes, sur les 320 000 du groupe Arcelor-Mittal, se contentant de promettre qu'aucune suppression d'emploi n'aurait lieu chez

Arcelor dans les cinq ans. Mais que les suppressions aient lieu chez l'ancien Mittal ne change rien à la menace. Dès avant la fusion, Mittal a par exemple parlé de se débarrasser en 2009-2010 de l'usine de Schifflange au Luxembourg, une ancienne usine d'Arcelor dont Arcelor détient encore 25 % du capital.

Et puis cinq ans, c'est vite passé. Mais les travailleurs de ce nouveau groupe, qui produit 12 % de l'acier mondial, sont 320 000 au total. Unis et déterminés, ils disposent d'une force considérable.

Pierre LEMAIRE

— L'art de masquer la réalité —

Dans son rapport annuel 2005, la direction d'Arcelor indique un taux de fréquence des accidents de 2,4 (nombre d'accidents par million d'heures travaillées) pour les salariés directs, et de 5,9 pour les sous-traitants. Ces taux seraient en baisse de 35 % par rapport à 2004 pour le premier et 21 % pour le second.

De l'aveu même de la direction, il est donc près de 2,5 fois plus dangereux de travailler à Arcelor en tant que sous-traitant qu'en tant que salarié Arcelor. C'est vrai qu'il n'y a guère d'employés et encore moins de directeurs sous-traitants, professions moins exposées aux risques. Mais c'est surtout parce que les travaux les plus pénibles

et les plus dangereux sont sous-traités, et souvent imposés par les sous-traitants à des intérimaires peu formés et peu informés des risques. Le cas du salarié de la Semib mort au travail en pleine canicule est là pour le rappeler.

Les accidents mortels qui ont frappé les salariés Arcelor pouvaient paraître en baisse : 11 en 2002, 5 en 2003, 5 en 2004. Mais pour les sous-traitants ce n'est pas vraiment le cas : 13 en 2002, 6 en 2003, 10 en 2004. Ce qui faisait un total de 24 en 2002, 11 en 2003 et 15 en 2004.

Dans son rapport pour 2005, la direction donne seulement « *le nombre d'accidents mortels dus à nos risques spécifiques (employés et sous-trai-*

tants) » : ce nombre serait de 4 en 2002, 0 en 2003, 6 en 2004 et 0 en 2005. Ces « risques spécifiques » sont une astuce de la direction, qui exclut de la statistique un certain nombre d'accidents, dont sans doute les accidents de trajet, sans d'ailleurs que l'on connaisse le détail de cette sélection. Toujours est-il que cela permet de réduire fortement le nombre d'accidents mortels dans les statistiques et correspond sans doute à l'objectif « *Atteinte du zéro accident à terme* » défendu par la direction depuis des années. Mais dans les ateliers, cela ne fait pas revivre les morts non comptabilisés.

Claude THIÉRAM

• Dunkerque

Mort au travail

Le 19 juillet, un salarié de la Semib, sous-traitant de Forclum, qui tirait des câbles au bout du convoyeur du Train Continu à Chaud d'Arcelor-Dunkerque, est mort en fin d'après-midi, apparemment du fait de la chaleur.

En effet cette journée avait été très chaude : la température extérieure avait atteint 38°. La chaleur était d'autant plus forte que les rouleaux de tôle d'acier laminé dépassent les 400°. De plus, à la Semib,

les horaires de travail sont nettement supérieurs à huit heures. Arcelor impose les travaux les plus durs et les plus dangereux, les horaires les plus longs à une quantité d'entreprises sous-traitantes employant elles-mêmes des sous-traitants.

Tout cela a créé les conditions de la mort de notre camarade, quoi qu'en dise la direction d'Arcelor. La seule solution, c'est de s'organiser pour ne pas crever au boulot.

• Frank et Pignard – Cluses (Haute-Savoie)

Licenciements dans le décolletage

À la veille de leur départ en vacances, fin juillet, les travailleurs de Frank et Pignard Autocam ont appris la suppression de 139 postes (sur 776), à partir d'octobre 2006, dont 60 à 70 licenciements.

Plusieurs entreprises de décolletage de la vallée de l'Arve, près de Cluses en Haute-Savoie, sont regroupées sous ce nom d'Autocam. Il y a deux ans, Autocam avait déjà supprimé 23 postes tout à côté, à l'usine Bouverat de Marnaz. Ce sont maintenant les différents sites de Frank et Pignard qui sont touchés. L'un d'eux serait fermé et les fabrications regroupées sur deux autres sites. Mais ces sites semblent bien petits pour pouvoir accueillir toutes les machines multibroches (décolletage haute précision)

et, même si la direction affirme qu'elle n'a pas l'intention de délocaliser, on peut se poser des questions sur ses intentions réelles. Quant à ses propositions de reclassement, elles semblent faites sur mesure pour être refusées : ainsi un chef d'équipe se voit proposer de retourner à la production... avec le salaire correspondant !

Pour justifier son plan de suppressions de postes, la direction prétend vouloir réduire les coûts afin de retrouver « *un résultat positif en 2007* », le chiffre d'affaires ayant, paraît-il, baissé en 2005 par rapport à 2004. Mais elle dit bien ce qu'elle veut. Car les travailleurs constatent que le travail ne manque pas. Pour preuve, en juillet, on voyait arriver des intérimaires tous les

jours et la production fonctionnait même le samedi.

Ce ne sont pas non plus les augmentations de salaires qui ont coûté trop cher à la direction. Elle a décrété un gel des salaires sur cinq ans, et ce n'est qu'à la suite de plusieurs débrayages qu'elle a consenti, l'an dernier, une augmentation

de 1 %.

Alors, quand les actuels patrons justifient ces suppressions de postes par un prétendu manque de compétitivité et annoncent des résultats en baisse, il y a tout lieu d'être méfiants.

En réalité, derrière ces restructurations, il y a la pression

des commanditaires (Volkswagen, Mercedes) exigeant des pièces à des prix toujours plus bas et surtout la volonté de l'actuel propriétaire d'Autocam, Goldman Sachs et Penske, de rentabiliser au maximum son investissement.

Correspondant LO

À requin, requin et demi

Frank et Pignard a été racheté en 2000 par Aurora, un groupe de fonds de pension américain, pour être revendu deux ans après à son actuel propriétaire, Goldman Sachs et Penske. Ces dernières années, plusieurs entreprises de la vallée de l'Arve ont été rachetées par ce genre d'entreprises liées à des fonds de pension.

L'idée que toutes les difficultés de la région sont dues à ces « fonds de pension américains » est entretenue par les patrons locaux. Certains ne se privent pas de dénoncer ces rachats d'entreprises, allant même jusqu'à dire comme Jacques Kielwasser, l'ancien propriétaire de Frank et Pignard, celui qui a vendu

son entreprise à Aurora : « *On pille les entreprises.* »

Cela ne manque pas de sel. Car tous ces « fonds de pension », comme ces « patrons locaux » ou s'affirmant tels, n'ont qu'une préoccupation : engranger le maximum de profits en surexploitant les travailleurs.

• **Ukraine**

Une « révolution orange » couverte de bleus

Épilogue provisoire de la crise politique qui secoue l'Ukraine depuis des mois, le président Iouchtchenko s'est résolu à nommer à la tête du gouvernement Ianoukovitch, son rival à l'élection présidentielle de 2004.

Ianoukovitch, qui était alors Premier ministre du président sortant Koutchma, avait tenté de truquer les résultats en sa faveur, mais des manifestations massives l'avaient fait reculer. La victoire du camp « orange », pro-occidental, sur celui des « bleus » pro-russes reflétait à sa façon l'opposition entre une Ukraine de l'ouest rurale, tournée vers l'Occident, et la moitié orientale du pays, industrielle, regardant vers la Russie.

Il avait ensuite suffi de quelques mois au nouveau pouvoir « orange » pour démontrer qu'il n'était pas moins pourri que son prédécesseur. Les clans dirigeants – ceux du président, de son alliée devenue une rivale, Ioulia Timochenko, et d'autres politiciens de premier plan – ont été surtout préoccupés de mettre la main sur les entreprises privatisées, comme l'avaient fait avant eux les gens de Ianoukovitch. Ayant jusqu'alors eu moins accès que leurs concurrents au pouvoir central, donc aux affaires les plus juteuses, ils mirent les bouchées doubles. Cela s'est d'autant mieux vu que les alliés « orange » n'ont pas tardé à se déchirer autour des meilleurs morceaux de la galette étatique. En quelques mois, bien des sympathisants de la révolution « orange » se détournèrent de ceux qu'ils

avaient portés au pouvoir.

Et cela s'est traduit, lors des élections législatives de mars dernier, par le fait que les partis « orange » ont été devancés par le principal parti de l'opposition, celui de Ianoukovitch. Cependant, aucun parti n'ayant un nombre de députés suffisant pour s'imposer d'emblée, l'Ukraine resta quatre mois avec un gouvernement intérimaire chargé d'expédier les affaires courantes, tandis que les états-majors des uns et des autres échafaudaient diverses combinaisons, avec coups fourrés, retournements d'alliances et rebondissements à la clé, jusqu'à ce que, finalement, le président Iouchtchenko soit contraint de faire appel à son rival de 2004.

Depuis, l'un et l'autre ont signé un « pacte » qui, selon la presse, se résumerait en trois points : perspective d'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN (voulue par le camp « orange », mais pas par les « bleus »), sous réserve d'un référendum, alors que la majorité de la population refuse cette adhésion ; maintien de l'ukrainien comme seule langue officielle (alors que les Ukrainiens, dans leur majorité, s'expriment en russe), mais avec la promesse d'aménagements en faveur du russe ; poursuite des réformes, un

terme suffisamment vague pour recouvrir bien des choses et leur contraire...

Derrière ce que personne n'ose qualifier de programme, ce qui sera déterminant, ce sont les rapports de forces au sein de la bureaucratie ukrainienne. Car, même baptisée pour la galerie « d'unité nationale », l'actuelle coalition gouvernementale ne prend guère la peine de masquer qu'elle est une entente entre clans rivaux pour se partager le contrôle des sources de richesse du pays.

Ioulia Timochenko, qui avait été Premier ministre après la « révolution orange », puis éjectée de son poste parce qu'elle faisait de l'ombre à Iouchtchenko, avait cru pouvoir reprendre la tête du gouvernement en juillet. Mais, les autres clans dirigeants s'étant ligüés contre elle, elle se retrouve tenue à l'écart de ce repartage du pouvoir entre clans dirigeants. Et du coup, elle a hurlé à la « trahison des intérêts nationaux » et du tournant pro-occidental amorcé fin 2004. Mais les dirigeants des grandes puissances ne lui ont pas fait écho. Certains ont même paru satisfaits d'une solution finalement rassurante pour les entreprises occidentales faisant des

affaires en Ukraine. Car Ioulia Timochenko avait inquiété des milieux d'affaires européens et américains quand, pressée de servir ses obligés, elle avait annoncé qu'elle allait revoir les privatisations de l'époque précédente, et changer leurs bénéficiaires. Au contraire, la réputation pro-russe de Ianoukovitch ne l'avait pas empêché, comme Premier ministre de 2002 à 2004, d'assurer des conditions favorables, et stables, aux affaires entre groupes occidentaux et bureaucratie locale.

Alors, pour les hommes

politiques d'ici, l'espoir d'un retour à cette stabilité fructueuse vaut bien d'oublier ce qu'ils disaient, en 2004, de Ianoukovitch et du régime incontestablement corrompu et antidémocratique de Koutchma dont il était un pilier. Tout comme, fin 2004, les mêmes avaient oublié de dire que les chefs « orange », opposés à Koutchma-Ianoukovitch, étaient issus de la même caste dirigeante dont ils défendaient, chacun à sa façon, les intérêts contre leur propre peuple.

Pierre LAFFITTE



• **Cuba**

La maladie de Castro et les secrets d'État

Depuis l'annonce de la maladie de Fidel Castro, les commentateurs s'en donnent à cœur joie. À défaut d'originalité journalistique, ils déploient leur imagination. Ainsi, on a pu lire que le chef de l'État cubain serait mort, mais que les autorités refuseraient de l'annoncer. Puis quand les premières photos ont été publiées par *Granma*, le journal proche du régime castriste, les mêmes ou d'autres ont laissé percer leur scepticisme. Les photos étaient « soigneusement choisies par les autorités » a-t-on pu entendre, manière de souligner le caractère mystérieux, fourbe, en un mot totalitaire, de ce régime qui calcule tout et camoufle la vérité à sa population et aux journalistes, c'est-à-dire, pour ces plu-

mitifs qui ne se prennent pas pour rien, « à l'opinion internationale ».

Depuis, on a pu voir les images-vidéo de Castro au côté de son frère, Raoul, et de Chavez, le président du Venezuela.

Le régime cubain fait sans doute dans le secret permanent, y compris sur l'état de santé de son chef. Mais il faut avoir la vue basse pour laisser entendre que ce n'est pas en France qu'on verrait cela. Car que dire alors de ces dirigeants français qui, comme Pompidou en 1974 ou plus près de nous Mitterrand, ont tenu cachée jusqu'à leur mort leur maladie, allant jusqu'à faire publier des faux bilans de santé ?

Jean-Pierre VIAL

• **Italie**

Padoue : le maire réinvente le ghetto

La municipalité de Padoue, en Italie du Nord, a fait construire un mur d'acier de 84 mètres de long sur trois de haut pour isoler un quartier « sensible » du reste de la ville. Ce quartier est en fait une ancienne cité universitaire composée de plusieurs immeubles où logent encore plus de mille personnes, en grande majorité des immigrés en situation régulière ou non.

Ils viennent essentiellement d'Afrique noire (Nigeria, Sénégal, Togo, Sierra Leone) ou du Maghreb (Maroc et Tunisie) mais aussi de Roumanie ou de Macédoine. Dans ce secteur pauvre et abandonné prolifèrent les trafics, celui de la drogue en particulier, avec des rivalités entre bandes qui dégénèrent parfois en affrontements violents. Sous prétexte de « rendre la vie plus difficile aux dealers », le maire a décidé la construction de ce mur et l'établissement d'un point de contrôle à l'entrée de la zone,

avec chevaux de frise, grilles et voitures de police.

Le maire est un « démocrate de gauche », la principale formation de la coalition de Romano Prodi. Il met en avant le fait qu'il ne s'agit que d'une mesure temporaire, qu'en un an, il a déjà fait évacuer trois immeubles et relogé 330 immigrés alors que la droite n'a rien fait en cinq ans. Les autres élus de gauche, démocrates de gauche ou membres de Rifondazione comunista, le soutiennent, comme le représentant des Verts qui parle « d'une mesure d'urgence, nécessaire » même si « ce n'est pas beau à voir ». Forza Italia, le parti de Berlusconi, propose de créer un centre de rétention provisoire pour enfermer clandestins et délinquants immigrés. Les protestations sont venues de militants antiracistes, d'altermondialistes, de syndicalistes, mais aussi d'un certain nombre d'habitants.

En effet, cette décision est

désapprouvée par une partie des habitants voisins de la cité, par les nombreux immigrés locataires des immeubles en question et qui n'ont rien à voir avec des dealers, et même par un syndicat de policiers qui a manifesté publiquement sa désapprobation.

La municipalité de gauche dit avoir répondu à la demande mais elle l'a fait avec des moyens que ne récuserait pas la droite la plus bornée et qui sont d'ailleurs totalement inefficaces : les dealers continuent leur trafic un peu plus loin. Seuls les locataires ordinaires de la cité en souffriront : ils devaient déjà supporter une vie difficile, un environnement dégradé et violent ; le maire leur rajoute des contrôles renforcés et un mur. Et voilà comment, faute d'être capable de changer les conditions sociales, une mairie dite de gauche finit par enfermer ses administrés dans des ghettos.

Sylvie MARÉCHAL